

## COMMUNIQUÉ

---

**Embargo : 21 avril 2020, 6 h 30**

### COVID-19 : trois ordres professionnels s'allient pour mener une enquête afin d'évaluer la qualité des soins dispensés dans les CHSLD

Montréal, le 21 avril 2020 – En regard des situations préoccupantes rapportées récemment par les médias au sujet de certains centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), le Collège des médecins du Québec (CMQ), l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ainsi que l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) annoncent la tenue d'une enquête conjointe.

Cette enquête vise à évaluer la qualité des soins de santé qui sont dispensés par les membres de ces ordres professionnels, tant dans les centres privés que publics. À cette fin, les enquêteurs analyseront les pratiques du CHSLD Herron (centre d'hébergement privé non conventionné) ainsi que de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (centre d'hébergement public). Cet échantillonnage permettra de rendre compte des situations observées dans ces deux types de milieux, en couvrant l'ensemble du spectre des soins médicaux et des soins infirmiers qui y sont offerts.

Afin de bien remplir leurs mandats de protection du public, les trois ordres professionnels ont choisi de mandater leurs experts respectifs, qui pourront notamment évaluer tous les aspects permettant d'assurer la qualité des soins dispensés.

Au terme de leur démarche, les enquêteurs des trois ordres seront amenés à déposer un rapport conjoint, qui contiendra les recommandations qui s'imposent. À la lumière de ce document, le CMQ, l'OIIQ et l'OIIAQ auront une meilleure vue d'ensemble des problématiques vécues dans les CHSLD et pourront, au besoin, poser les actions nécessaires et interpeller les autorités concernées.

Soulignons qu'il s'agit d'une première collaboration pour les trois ordres professionnels dans un contexte d'enquête conjointe.

« Le Collège est hautement préoccupé par la situation des personnes âgées vivant dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée. Il s'agit d'une tranche de la population particulièrement vulnérable, et notre rôle est de nous assurer que les résidents de tous les CHSLD ont accès à des soins de même qualité et en quantité suffisante. La tenue d'une enquête conjointe permettra de faire la lumière à ce sujet et de poser les actions requises, de façon efficace et concertée », a affirmé le Dr Mauril Gaudreault, président du CMQ.

« Avant la crise de la COVID-19, il y avait déjà un manque de ressources et d'expertise infirmières en CHSLD. La crise a rendu le problème plus aigu et a mis en lumière cette problématique. Il est impératif que collectivement nous tirions des leçons de ces événements. Le Québec doit revoir le modèle de soins prodigués aux personnes âgées. Pour l'OIIQ c'est une priorité nationale », a déclaré avec conviction Luc Mathieu, président de l'OIIQ.

« Dans le respect de sa mission première de protection du public, l'OIIAQ se soucie que la population reçoive des soins sécuritaires et de qualité. Soulignons qu'une grande proportion de nos membres œuvre auprès des clientèles gériatriques. Par cette démarche d'enquête commune, nous sommes convaincus que nous serons en mesure d'émettre des recommandations afin qu'une telle situation ne se reproduise plus », a renchéri la présidente de l'OIIAQ, Carole Grant.

#### **À propos du Collège des médecins du Québec**

Le Collège des médecins du Québec est l'ordre professionnel des médecins québécois. Sa mission : une médecine de qualité au service du public.

#### **À propos de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec**

L'OIIQ est le plus grand ordre professionnel dans le domaine de la santé au Québec. Il est régi par la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* et par le *Code des professions*. L'OIIQ est également guidé par ses valeurs de gouvernance que sont la confiance, la bienveillance, le respect et l'équité. Il compte quelque 78 000 membres et quelque 16 000 étudiants immatriculés. Sa mission est d'assurer la protection du public par et avec les infirmières et infirmiers, tout en veillant à l'amélioration de la santé des Québécois. L'OIIQ a également pour mandat d'assurer la compétence et l'intégrité des infirmières et infirmiers du Québec ainsi que de contribuer à la promotion d'une pratique infirmière de qualité.

## À propos de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec compte plus de 28 000 membres, ce qui en fait le deuxième ordre professionnel en importance en santé. Il a pour mandat d'assurer la protection du public en exerçant une surveillance de l'exercice de la profession par le biais des divers mécanismes prévus par le *Code des professions* et ses règlements. L'Ordre a aussi pour mission de favoriser le développement professionnel de ses membres tout en visant l'excellence, et ce, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la santé de la population.

-30-

Renseignements : Leslie Labranche  
Relationniste de presse  
Collège des médecins du Québec  
Ligne médias : 514 933-4179  
Courriel : [media@cmq.org](mailto:media@cmq.org)

Karina Sieres  
Spécialiste, Relations publiques  
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec  
Téléphone : 514 895-1987  
Courriel : [karina.sieres@oiiq.org](mailto:karina.sieres@oiiq.org)

Annabelle Baillargeon  
Directrice adjointe du Service des communications et des  
partenariats stratégiques  
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec  
Cellulaire : 514 799-0987  
Courriel : [abailargeon@oiiq.org](mailto:abailargeon@oiiq.org)